

Comité Syndical du 4 juin 2014

Extrait du registre des délibérations

• •	
14-64-CS	Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 12 mars 2014
14-65-CS	Actualisation de la liste des membres de l'Etablissement et de la composition de ses instances
14-66-CS	Mise en œuvre des dispositions relatives à la compétence de gestion de milieux aquatiques et de prévention des inondations
14-67-CS	Adaptation de l'organigramme des services de l'Etablissement
14-68-CS	Modification des critères d'attribution d'une subvention accordée au Syndicat mixte de la retenue du barrage de Villerest
14-69-CS	Autorisation d'occupation d'une parcelle de l'Etablissement pour la mise en place de plots
14-70-CS	Autorisation au Conseil général de la Loire pour réaliser des travaux d'enrochement sur les parcelles de l'Etablissement dans le cadre de l'entretien du viaduc de Chessieux
14-71-CS	Autorisation temporaire de passage sur le domaine public fluvial à Naussac lors d'un trail nature
14-72-CS	Adhésion à l'association Systèmes d'Informations Géographiques en Languedoc-Roussillon
14-73-CS	Attribution d'une subvention à l'entreprise ZEFAL pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (Convention de mandat avec la Région Centre)
14-74-CS	Attribution d'une subvention à l'entreprise FD GRESSER PAYSAGER pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (Convention de mandat avec la Région Centre)
14-75-CS	Attribution d'une subvention à l'EURL VANNIER pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (Convention de mandat avec la Région Centre)
14-76-CS	Modification d'une subvention à l'entreprise AUBERGE DE LA BONDE pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (Convention de mandat avec la Région Centre)
14-77-CS	Convention de partenariat entre l'Etablissement et l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME)
14-78-CS	Attribution d'une subvention à l'Université François Rabelais de Tours (25 ans de l'IMACOF)
14-79-CS	Attribution d'une subvention à l'Université François Rabelais de Tours (ALOSA 2014)

14-80-CS	Attribution d'une subvention au Comité français de l'UICN
14-81-CS	Avis de l'Etablissement sur le projet de dossier de déclaration d'intérêt général concernant l'exécution du plan de gestion du Rhins, du Rhodon, du Trambouzan
14-82-CS	Attribution d'une subvention à l'association « Cumulus »
14-83-CS	Attribution d'une subvention à la ville de Châteauneuf-sur-Loire (45)
14-84-CS	Attribution d'une subvention à l'Office de commerce et de l'artisanat de Brioude (43)
14-85-CS	Attribution d'une subvention à la Communauté de communes du Haut-Allier (CCHA)
14-86-CS	Attribution d'une subvention à la Communauté de communes du Haut-Allier (CCHA)
14-87-CS	Attribution d'une subvention au club athlétique langonnais
14-88-CS	Attribution d'une subvention à Roannais Agglomération
14-89-CS	Attribution d'une subvention à l'Association « Roanne Triathlon »
14-90-CS	Attribution de subventions « Classes Loire »
14-91-CS	Affectation de crédits de reports
14-92-CS	Site de Serre de la Fare – Transfert de parcelles à la Commune de Chadron
14-93-CS	Site de Serre de la Fare – Vente d'immeubles sur la Commune de Chadron
14-94-CS	Autorisation temporaire pour l'organisation d'un évènement à l'occasion des 25 ans de l'Association SOS Loire Vivante
14-95-CS	Gestion du personnel – Accroissement temporaire d'activités au sein de la direction de l'eau et de l'exploitation
14-96-CS	Gestion du personnel – Substitution sur un poste permanent d'ingénieur au sein de la direction de l'eau et de l'exploitation
14-97-CS	Gestion du personnel – Recrutement pour le besoin des services au sein de la direction de l'eau et de l'exploitation

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre le1.3..ֈֈֈֈֈֈ..2014

Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

Le Président de l'Etablissement public Loire

Jean-Pierre LE SCORNET

REÇU A LA PREFECTURE DE LA REGION CENTRE LE 13 JUIN 2014 S.G.A.R.

W 0753